

THOREY EN PLAINE



Numéro

Juin
2015

**BULLETIN
D'INFORMATIONS
MUNICIPALES**



Sommaire

PREAMBULE

Le mot du Maire page 3
Vos élus page 4

VIVONS ENSEMBLE

Vie communale & citoyenne page 5
Bien vivre à Thorey-En-Plaine page 8
Bibliothèque page 10
École de musique page 11
C.C.A.S page 12
C.M.J page 13
SMICTOM page 13

Vos ENFANTS

Relais petite enfance page 17
École maternelle page 18
École élémentaire page 19
Périscolaire page 21

Nos ASSOCIATIONS

Accueil de Loisirs page 22
La Ruchette page 23
Association de Parents d'Élèves page 23
Loisirs Animation page 25
Écluse 67 page 25
Amné'zik page 25

 **CIVISME & ANNONCEURS** Page 26

 **RENSEIGNEMENTS** Page 28

Etat-civil 2014

MARIAGES

19 Juillet 2014
Sébastien GHYS
épouse
Sandra E SOUSA

9 Août 2014
Yohann, Xavier, Michel CHAPONNEAU
épouse
Fanny, Magali, Arlette PAULA

30 Août 2014
Frédéric LHUILLIER
épouse
Adeline LEBLANC

6 Septembre 2014
Yann, Claude, Eric BALLAND
épouse
Elodie LHUILLIER

11 Octobre 2014
Clément SPANU
épouse
Charline, Marie-Thérèse GARNIER

NAISSANCES

06 Janvier 2014
Miran, Eray DEMIR

10 Janvier 2014
Manon, Marine, Lucie DA-SILVA

18 Avril 2014
Line KINTZINGER

18 Avril 2014
Aubin KINTZINGER

19 Juillet 2014
Anaïs, Nadine, Aleth BRULEY

13 Août 2014
Célia, Giulia PEULOT

16 Novembre 2014
Ilona, Fanny, Marie-Thérèse BOS

26 Novembre 2014
Lorenzo Paco BALLESTEROS

01 Décembre 2014
Swann ROTTHIER

DECES

08 Septembre 2014
Irène, Paulette MAURICE née Yung

19 Novembre 2014
Rosa, Maria BUSTO née SILVA

Le mot du Maire



Chère concitoyenne et cher concitoyen

Voici déjà un an que vous nous avez fait confiance et nous avons le plaisir de vous présenter le premier bulletin d'informations municipales de cette mandature.

La philosophie de ce bulletin n'a pas changé et s'inscrit dans la continuité des documents existants sur notre collectivité. Vous y retrouverez donc un bilan des actions entreprises par la municipalité mais également celles de nos associations. Vous le constaterez par vous-même, la vie municipale et sociale est très dynamique à Thorey-en-Plaine et je tiens à remercier tous les acteurs pour cet investissement qui permet à notre village de rayonner et d'offrir une qualité de vie à chacun d'entre-nous.

L'année 2014 a été marquée, encore une fois, par la procédure de révision du Plan Local d'Urbanisme. Celle-ci arrive maintenant dans sa phase finale et nous espérons que ce nouveau PLU puisse s'appliquer rapidement. Les enjeux pour la commune sont importants (maintien des services, développement économique, accueil de nouveaux habitants, respect de l'environnement, etc.) et je n'ai eu de cesse de le répéter dans les différentes réunions publiques que nous avons organisées. J'ai, avec le Conseil Municipal, cherché le meilleur équilibre, dans un esprit d'écoute, d'échange et de discussion mais sans perdre de vue l'intérêt général. Cet état d'esprit guidera toute la mandature, je vous l'assure. Les réunions publiques ont d'ailleurs été le signe de cet engagement de proximité. Elles ont été des moments très agréables, de respect, de franchise et sans détour avec chacun. Nous avons pu partager avec la majorité des « quartiers » les problématiques du quotidien (nous y reviendrons dans un prochain édito) et mieux expliquer les tenants et aboutissants de nos actions.

A l'heure de la parution de ce bulletin, il nous restera une réunion avec les habitants du quartier du « canal » que nous avons rencontrés, en premier, pour évoquer l'évolution du plan local d'urbanisme. Cette dernière réunion aura lieu prochainement.

Cette année a été l'occasion de planifier le futur en particulier en entreprenant toutes les démarches nécessaires à l'inscription de notre village dans des dispositifs d'aides et de soutien à la dynamique locale. Ainsi, plusieurs dossiers ont été traités et/ou votés tels que le changement de tous les éclairages internes des bâtiments communaux en technologie Led, l'amélioration acoustique de nos salles communales, l'insonorisation de la salle polyvalente, le renouvellement du matériel informatique des écoles élémentaires et maternelles, la réhabilitation de la maison éclusière, etc.. Je tiens à remercier sur ces dossiers les Sénateurs Houpert et Patriat pour leur aide financière au titre de la réserve parlementaire. L'inscription au dispositif « village avenir » du Conseil Régional de Bourgogne permet de se garantir le soutien financier du Conseil Régional sur des opérations comme la réhabilitation de la maison éclusière, la construction et l'aménagement de « locaux citoyens », etc. A propos de la maison éclusière, vous trouverez dans les panneaux d'affichage, la charte d'engagements signée le lundi 13 avril 2015, par tous les partenaires à savoir la Commune, la Région et Voies Navigables de France.

Concernant le budget et malgré les baisses des dotations par l'État, nous avons maîtrisé les dépenses publiques en rendant plus efficiente notre gestion quotidienne. C'est une économie de plus de 50000 euros que nous avons réalisée afin de reconstituer notre capacité d'autofinancement. Là aussi, je tiens à remercier tous les personnels qui se sont impliqués pour atteindre cet objectif. Enfin, conscient de la charge fiscale pesant sur les familles mais aussi de la baisse des dotations de l'Etat et surtout des projets à venir et à financer, le Conseil Municipal lors de sa dernière séance du 09 avril 2015 a décidé une légère augmentation, de 1%, des quatre taxes communales. Sur les trois dernières années, les taxes de la commune n'auront augmenté que de 1% avec des charges et des dotations en baisse très sensibles.

Pour conclure, je vous assure de toute ma volonté et de celle du Conseil Municipal, de servir au mieux l'intérêt général et le développement de notre collectivité tout en maintenant la qualité de vie de notre village. ■

Gilles BRACHOTTE

Vos Élus

Le 23 mars 2014 vous avez élu 15 Conseillers Municipaux pour 6 ans. Ceux-ci ont dès leur mandat signé une charte de l'élu local que vous trouverez affichée en Mairie. Le nouveau Conseil Municipal est paritaire et se compose comme suit :

- Le Maire, **Gilles BRACHOTTE** ;
- Premier Adjoint délégué à l'urbanisme, à la sécurité, au cadre de vie, à l'environnement et au personnel :

Jean-Jacques VIGOT ;

- Deuxième Adjointe déléguée à l'éducation, à la culture, à la vie associative et citoyenne tout au long de la vie :

Nelly CHEVASSON ;

- Troisième Adjoint délégué aux finances, aux affaires juridiques et au développement économique :

Sébastien BONIN ;

- De Conseillers Municipaux : **Paul BERTHIOT, Philippe CATTEAU, Karine CHEDAL, Francine COTTIN, Sophie GODRIE, Marie-Josèphe JACQUIER, Jacques MORÉ, Sylvain PELLETIER, Marie-Madeleine PLATHEY, Emmanuelle RIONDET, Gilles ROBERT.**



De gauche à droite : S. Bonin, J-J. Vigot, N. Chevasson, G. Brachotte, K. Chedal, P. Berthiot, S. Godrie, E. Riondet, G. Robert, M-J. Jacquier, F. Cottin, P. Catteau, J. Moré, S. Pelletier, M-M. Plathey

Neuf commissions ont été créées. Par défaut, le Maire est membre de droit dans toutes les commissions et les adjoints sont dans les commissions qui relèvent, a minima, de leur délégation. Les Conseillers Municipaux se sont inscrits dans les différentes commissions déterminées lors du conseil municipal du 28 mars 2014 :

Commission Sécurité : Marie-Josèphe Jacquier, Sébastien Bonin, Jacques Moré, Jean-Jacques Vigot, Gilles Robert, Paul Berthiot.

Commission Urbanisme, Travaux, Environnement et Embellissement : Sébastien Bonin, Jean-Jacques Vigot, Sophie Godrie, Sylvain Pelletier, Gilles Robert, Emmanuelle Riondet, Jacques Moré, Paul Berthiot, Francine Cottin.

Commission Fêtes et Cérémonies : Philippe Catteau, Karine Chedal, Sophie Godrie, Jean-Jacques Vigot, Gilles Robert, Francine Cottin, Nelly Chevasson, Marie-Madeleine Plathey

Commission Affaires scolaires, jeunesse et CMJ :

Nelly Chevasson, Marie-Madeleine Plathey, Marie-Josèphe Jacquier, Francine Cottin, Sébastien Bonin, Emmanuelle Riondet, Sophie Godrie

Commission Vie associative, citoyenne et culturelle :

Nelly Chevasson, Marie-Josèphe Jacquier, Karine Chedal, Francine Cottin, Philippe Catteau.

Commission Information et communication :

Philippe Catteau, Marie-Josèphe Jacquier, Marie-Madeleine Plathey
Commission Finances et développement économique :
Sébastien Bonin, Sylvain Pelletier, Paul Berthiot

Commission Cimetière : Philippe Catteau, Gilles Robert

(vice-président), Paul Berthiot, Jean-Jacques Vigot

Commission Appel d'offres : Paul Berthiot, Karine

Chedal, Jacques Moré, Jean-Jacques Vigot

Nomination et désignation aux organismes et syndicats :

Le Bassin de la Vouge : Sylvain Pelletier, titulaire, Paul Berthiot, titulaire, Jacques Moré et Sébastien Bonin, suppléants

Le Siceco : Jacques Moré, titulaire, Paul Berthiot, suppléant

La Racle : Sylvain Pelletier, Paul Berthiot

Le CNAS : Karine Chedal

Le GIP e-bourgogne : Gilles Brachotte

Délégués communautaires : Mme Francine COTTIN et M. Gilles BRACHOTTE ■



Vie communale & citoyenne

Activités communales

- **Elections municipales** : dimanche 23 mars 2014 ;
- **Conseils Municipaux 2014** : 28 mars, 14 avril, 22 mai, 3 juin, 20 juin, 10 juillet, 09 septembre, 18 septembre, 16 octobre, 12 novembre, 26 novembre, 17 décembre ;
- **Rencontre/présentation avec le personnel communal** : le 15 avril 2014 ;
- **Rencontre avec les Présidents d'associations** : samedi 10 mai 2014 ;
- **Rencontre PLU avec les habitants du Canal** : lundi 2 juin 2014 ;
- **Audition de l'école de musique** : vendredi 6 juin 2014 ;
- **Réunion publique rythmes scolaires** : mercredi 25 juin 2014 ;
- **Kermesse des écoles** : samedi 28 juin 2014 ;
- **Formation personnel communal aux gestes de premier secours** : mercredi 2 juillet 2014 ;
- **Rencontre avec la nouvelle équipe pédagogique** : vendredi 29 août 2014 ;
- **Réunion information sur les rythmes scolaires avec la communauté de communes** : lundi 15 sept 2014 ;
- **Hommage aux aviateurs** : samedi 27 septembre 2014 ;
- **Opération « nettoyons la nature » avec le CMJ** : dimanche 28 septembre 2014 ;
- **Rencontre artisans-commerçants-autoentrepreneurs** : vendredi 03 octobre 2014 ;
- **Cérémonie du 11 novembre 2014** ;
- **Repas des aînés** : samedi 22 novembre 2014 ;
- **Distribution des colis aux aînés avec le CCAS** : décembre 2014 ;
- **Vœux du maire 09 janvier 2014** ;
- **Spectacle de Noël offert par la collectivité en partenariat avec loisirs animations et l'APE** : samedi 10 janvier 2015 ;
- **Rencontre habitants « Clos des Gourmets »** : vendredi 23 janvier 2015 ;
- **Conseils Municipaux 2015** : 02 février, 16 mars, 09 avril 2015 ;
- **Thé dansant organisé par le CCAS** : dimanche 15 mars 2015 ;
- **Enquête publique sur le PLU** : 18 février au 20 mars 2015 ;
- **Rencontre habitants** : clos des Oréades, rue de la Charmille, les rues Allée des Bleuets, Allée des Lilas, Impasse du Sapin et Rue Vivaldi : vendredi 20 février 2015 ;
- **Cérémonie commémorative de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc** : 19 mars 2015 ;
- **Elections départementales** : dimanches 22 et 29 mars ;
- **Accueil des élèves de CP-CE1** : mercredi 25 mars 2015 ;
- **Rencontre habitants** : Rue du Bois, Impasse du Bois, Impasse de la Forêt Fleurie, Impasse de la Grande Fin : 27 mars 2015 ;
- **Rencontre syndicat de la racle habitants de la Forêt Fleurie** : jeudi 2 avril 2015 ;
- **Cérémonies citoyenne et d'accueil des nouveau-nés** : samedi 04 avril 2015 ;
- **Chasse aux œufs** : samedi 04 avril 2015 ;
- **Formation des seniors « prévention routière »** : mercredi 7 avril 2015 ;

- **Réunion « participation citoyenne »** : vendredi 10 avril 2015 ;
- **Visite de l'Assemblée Nationale avec le CMJ** : samedi 11 avril 2015 ;
- **Lancement « réhabilitation maison éclusière »** : lundi 13 avril 2015 ;
- **Rencontre habitants**: Route de Bretenières, Route de Dijon, Rue Neuve, Rue de la Petite Fin, Chemin de la Charmette, Rue des Acacias : vendredi 17 avril 2015 ;
- **Cérémonie de la victoire de 1945** : vendredi 8 mai 2015.

Cérémonie citoyenne et des nouveau-nés

Photo Chantal Malatesta



Une cérémonie citoyenne a célébré les naissances 2014 ainsi que les jeunes adultes ayant atteint leur majorité en 2014, le samedi 4 avril 2015 à 11h en Mairie.



Photo Chantal Malatesta

Rencontres

Ayant la volonté d'être au plus près de ses citoyens, la Municipalité a organisé des rencontres avec les différents acteurs de la vie citoyenne de notre village :

- Rencontre avec le personnel communal ;
- Rencontre avec les équipes pédagogiques ;
- Rencontre avec les associations de notre village ;
- Rencontre avec les artisans, les commerçants et les auto-entrepreneurs
- Rencontre avec les habitants.

Nous avons ainsi pu faire la connaissance de nos nouveaux boulangers à qui nous avons souhaité la bienvenue !

Chaque rencontre s'est déroulée dans la bonne humeur, l'échange et la convivialité après un discours d'accueil de la part du Maire. Les différents membres du Conseil Municipal présents ont pu se présenter et faire connaissance avec tous les participants. ■

Dispositif participation citoyenne

Nous avons inscrit notre village dans un projet « participation citoyenne » qui devrait prochainement aboutir. Une réunion d'information a été organisée, avec la Gendarmerie, pour expliquer et recenser les volontaires le moment venu.



Photo Chantal Malatesta

Si vous souhaitez participer au dispositif, merci de vous inscrire en Mairie avant le 01 juillet 2015.

Formation des personnels

La Municipalité a également pris l'engagement de former son personnel aux situations d'urgence. En effet, un défibrillateur automatique externe (D.A.E) a été installé par la précédente mandature sur la façade de la Mairie. Le personnel municipal a donc été formé aux gestes de premiers secours ; ils ont tous brillamment obtenu leur diplôme de secourisme PCS1.

Formation des séniors «prévention routière»

Le 7 avril 2015, la municipalité a organisé avec l'association routière de la Côte d'Or, une remise à niveau des connaissances du code de la route à une vingtaine de citoyens. Très pédagogique et didactique, la séance a été appréciée par chacun.



Photo Chantal Malatesta

Photo Chantal Malatesta



Accueil des CP-CE1

Les 25 élèves de CP-CE1, accompagnés de l'équipe pédagogique, sont venus à notre rencontre à la Mairie.

L'occasion de questionner le Maire et l'adjointe à la vie citoyenne sur des thématiques variées comme les symboles de la République, les pouvoirs du Maire, le fonctionnement d'une Mairie, la vie dans Thorey en Plaine. Cela a été également l'occasion de donner des idées à la nouvelle municipalité avec un regard d'enfants.

Chasse aux œufs

Photo Chantal Malatesta



Le samedi 4 avril 2015 a eu lieu la première chasse aux œufs organisée par la collectivité. Pour une première et malgré un temps peu clément, se fut une belle réussite ! Pour des questions d'organisation, nous avons été contraints de limiter le nombre de participants. Petits et grands ont pu s'amuser et se retrouver autour de la salle polyvalente. L'expérience sera renouvelée l'année prochaine.

13 juillet 2014

La commission Fête et Cérémonie vous a proposé l'animation du 13 juillet 2014, permettant ainsi à de nombreuses personnes de se retrouver pour célébrer notre Fête Nationale, animée par notre groupe local : Ecluse 67. Cette fois n'étant pas coutume, la finale de la coupe du monde 2014 a permis aux amateurs de football de se retrouver pour la retransmission de celle-ci sur grand écran. Nos remerciements à Emmanuel CHEDAL pour le prêt et l'installation de son matériel personnel. ■



Rendez-Vous le 13 juillet 2015 !



Atelier Métallurgique Robert

CHAUDRONNERIE – TUYAUTERIE – SERRURERIE
MECANO-SOUDURE – METALLERIE
ACIER – INOX – ALU

DECOUPE JET D'EAU
TOUT MATERIAUX

12 rue de la Plucharde - 21110 BRETENIERE
Tél : 03.80.79.13.64 – Fax : 03.80.79.13.65
E-mail : amr11@wanadoo.fr

Réhabilitation de la maison éclusière



Photo Chantal Malatesta

Cela fait bien et peut-être trop longtemps que nous espérons pouvoir un jour réhabiliter cette maison éclusière, patrimoine de notre histoire et qui au fil du temps, des budgets et des priorités de chacun, a été laissée à l'abandon. Le Conseil Municipal de Thorey en Plaine a souhaité en faire une priorité car cette démarche s'inscrit dans une politique globale de valorisation de son territoire, de la prise en compte de son histoire et de son inscription dans l'avenir.

Thorey en Plaine étant à l'origine un hameau et ne possédant ni église ni place du village (mais un café), il y a peu de bâtiments qui peuvent fédérer et rassembler une population autour d'un bien commun. Outre la Mairie, l'écluse de style Forey s'inscrit et témoigne de l'identité commune de notre village et nous voulons en faire un symbole pour les Thoreysiens. Nous souhaitons également que celle-ci soit la porte d'entrée d'un futur éco-quartier qui devrait voir le jour prochainement. L'enjeu pour notre commune est pluriel : valorisation de son patrimoine, exemplarité de la réhabilitation en terme de développement durable, de coût de fonctionnement mais également de coût de réhabilitation car le rôle d'une collectivité c'est également de montrer l'exemple et d'être prescriptrice de nouvelles pratiques.

Si ce projet est aujourd'hui possible c'est parce qu'il y a un ensemble d'acteurs qui a su être à notre écoute, nous conseiller et nous aider ; en premier lieu le Conseil Régional de Bourgogne avec le Président Patriat et tous les services de la Région mais également Voies Navigables de France par l'intermédiaire de son Directeur territorial, M. Frédéric Lasfargues. L'engagement de tous les acteurs a été scellé, le lundi 13 avril 2015, par la signature d'une charte qui rappelle l'engagement de chaque partenaire. Ainsi la région nous aidera dans le cadre du dispositif « village avenir » et VNF donne l'impulsion de la dynamique de l'opération de cession/déclassement qui permettra à Thorey en Plaine de devenir propriétaire de la maison éclusière. Quant à la commune, elle s'est engagée à en faire un logement communal BBC. Les travaux devraient durer une année et se terminer vers l'automne 2016. Nous aurons l'occasion à cette date de l'inaugurer.



Photo Chantal Malatesta

De gauche à droite : M. F. Lasfargues, Directeur Territorial de VNF, M. G. Brachotte, Maire, M. F. Patriat, Sénateur et Président de la Région Bourgogne.


Hommage aux aviateurs



Le samedi 27 septembre 2014, dans le cimetière de Thorey en Plaine à Bretenières un hommage a été rendu aux 6 aviateurs dont le bombardier s'est écrasé dans la forêt de Thorey en Plaine, en juillet 1944. Dans la nuit du 25 au 26 juillet 1944, les habitants de Thorey sont réveillés par un bruit énorme et aperçoivent dans le ciel, la lueur d'un avion en feu duquel un homme saute en parachute. Quelques hommes du village veulent aller lui porter secours mais malheureusement les Allemands sont sur les lieux avant eux. Le lendemain, chacun découvre un spectacle macabre dans la forêt de Thorey en Plaine : ce lieu portera à jamais les stigmates de cet accident et le poids de l'histoire de notre village.

Les Conseils Municipaux de Thorey en Plaine et de Bretenières, associés aux familles, ont souhaité rendre hommage aux aviateurs qui ont combattu pour la liberté. Cet hommage est l'affaire de tous mais plus particulièrement des habitants de Thorey en Plaine. En effet, l'histoire de Thorey en Plaine est marquée à jamais par cet événement connu sous le nom « de l'avion ». Il est constitutif de l'identité même de notre village et le symbole fort d'un lien entre les habitants, les communes de Thorey en Plaine et de Bretenières, le Canada et l'Angleterre. La présence des familles canadiennes à la cérémonie témoigne de ce lien indéfectible.



Ce souvenir et cette mémoire, nous devons les transmettre aux générations futures, et la participation du Conseil Municipal des Jeunes mais également des écoles ont été des signes forts de l'importance que revêt cet indéniable nécessité de la transmission de notre histoire. ■

RDLS  **Automobiles**

VÉHICULE NEUF ET OCCASION
Entretien toutes marques
Carrosserie - peinture

Laurent Tissier

41 ROUTE DE DIJON 21110 THOREY EN PLAINE
TÉL : 03 80 46 98 53
rdls-autos@orange.fr
www.rdls-autos.com



**Qui mieux que Renault
peut entretenir votre Renault**

Bien vivre à Thorey-En-Plaine

Santé publique

La Pharmacie est ouverte du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h30 à 19h. Ouvert le samedi de 9h à 12h.

Un défibrillateur est accessible sur la façade de la Mairie 24h/24.

Rappel : une trousse de secours est disponible dans chaque bâtiment communal.



Inscription sur les listes électorales

La période de révision des listes électorales a lieu chaque année entre le 1er septembre et le 31 décembre. Pour vous inscrire, munissez-vous de votre carte d'identité et d'un justificatif de domicile.

Recensement militaire

Tout jeune Français ayant atteint l'âge de 16 ans doit obligatoirement se faire recenser. Si le jeune est mineur, il peut faire la démarche seul ou se faire représenter par l'un de ses parents. Il doit se rendre au secrétariat de Mairie muni de :

- sa pièce d'identité (carte nationale d'identité ou passeport) ;
- et de son livret de famille à jour.

À la suite du recensement, la Mairie délivre une attestation de recensement qui est nécessaire pour se présenter aux examens (baccalauréat) et concours publics (dont le permis de conduire) avant l'âge de 25 ans. Attention, la Mairie ne délivre pas de duplicata. Cette attestation doit donc être conservée soigneusement. En cas de perte ou de vol, il est toutefois possible de demander un justificatif de recensement au centre du service national dont vous dépendez.

Le recensement permet à l'administration de convoquer le jeune pour qu'il effectue la journée défense et citoyenneté. C'est pourquoi tout changement de situation doit être signalé aux autorités militaires. Le recensement permet également l'inscription d'office du jeune sur les listes électorales à ses 18 ans.

Permis de construire ou déclaration préalable

Le permis de construire est exigé dès lors que les travaux envisagés sur une construction existante ont pour effet de :

- créer une surface de plancher (somme des surfaces closes et couvertes, sous une hauteur de plafond supérieure à 1,80 m, calculée à partir du nu intérieur des murs) ou une emprise au sol supérieure à 20 m² ;
- créer une surface de plancher ou une emprise au sol supérieure à 40 m² dans les zones urbaines couvertes par un Plan Local d'Urbanisme. Toutefois, entre 20 et 40 m² de surface de plancher ou d'emprise au sol, un permis de construire est exigé lorsque les extensions ont pour effet de porter la surface totale de la construction au-delà de 170 m² ;
- de modifier les structures porteuses ou la façade du bâtiment, lorsque ces travaux s'accompagnent d'un changement de destination.

S'agissant des constructions nouvelles, elles doivent être précédées de la délivrance d'un permis de construire, à l'exception des constructions qui sont dispensées de toute formalité et celles qui doivent faire l'objet d'une déclaration préalable. La demande de permis de construire doit être effectuée au moyen du formulaire cerfa n°13406*02 lorsqu'il s'agit d'une maison individuelle et/ou ses annexes, complété de pièces, dont la liste est limitativement énumérée sur la notice de demande de permis de construire. Le dossier doit être envoyé en 4 exemplaires par lettre recommandée avec avis de réception ou déposé à la mairie de la commune où est situé le terrain. Le délai d'instruction est généralement de 2 mois pour une maison individuelle et/ou ses annexes.

La déclaration préalable est exigée pour la réalisation d'aménagement de faible importance. Notamment pour les travaux suivants réalisés sur une construction existante :

- les travaux qui créent entre 5 m² ou 20 m² de surface de plancher (somme des surfaces closes et couvertes, sous une hauteur de plafond supérieure à 1,80 m, calculée à partir du nu intérieur des murs) ou d'emprise au sol. Le seuil de 20 m² est porté à 40 m² si la construction est située dans une zone urbaine d'une commune couverte par un Plan Local d'Urbanisme. Toutefois, entre 20 et 40 m² de surface de plancher ou d'emprise au sol, un permis de construire est exigé si, après réalisation, la surface ou l'emprise totale de la construction dépasse 170 m² ;
- les travaux de ravalement ou travaux modifiant l'aspect extérieur d'un bâtiment ;
- les travaux changeant la destination d'un bâtiment (par exemple, transformation d'un local commercial en local d'habitation) même lorsque celle-ci n'implique pas de travaux.

L'intéressé doit déclarer son projet au moyen du formulaire cerfa n°13703*02, complété de pièces, dont la liste est limitativement énumérée sur la notice de déclaration préalable de travaux. Le dossier doit être envoyé en 2 exemplaires par lettre recommandée avec avis de réception ou déposé à la mairie de la commune où se situe le terrain. Le délai d'instruction est généralement de 1 mois à compter de la date du dépôt de la demande.



Votre acteur territorial - Spécialiste de l'urbanisme de planification, du conseil juridique, de l'assistance à maîtrise d'ouvrage... pour vous assister, sécuriser vos démarches et concrétiser vos projets.

10 rond-point de la Nation - DIJON

Visitez notre site internet :

www.dorgat.fr

Récupération

Vous pouvez déposer en Mairie les piles usagées et les objets trouvés, et à l'école, les piles et cartouches d'encre usagées. La collecte des bouchons se fait à la bibliothèque.

Horaires d'ouverture de la Mairie

Lundi : 16h30 à 19h
Mercredi : 10h à 11h45 et 14h à 16h
Vendredi : 14h à 16h

Pour obtenir un rendez-vous avec le Maire ou un Adjoint, adressez-vous au secrétariat ou utilisez la rubrique « contactez-nous » sur le site internet de la Commune (www.thoreyenplaine.fr).

Permanences téléphoniques
Lundi : 9h à 12h et 14h à 19h
Du mardi au vendredi : 9h à 12h et 14h à 16h

Balayage des rues et entretien des trottoirs

La société WAWRZYNIAC Michel SARL qui réalise le balayage des rues passe une fois par trimestre dans toutes les rues du village. L'entretien des trottoirs est nécessaire du point de vue hygiène et sécurité. Il est à la charge des riverains, la commune entretient les trottoirs situés le long des propriétés communales. Aucun élément ne doit rester en permanence sur les trottoirs, les déchets doivent être mis dans les poubelles et surtout pas dans les avaloirs afin d'éviter de boucher les égouts. En hiver, le déblaiement de la neige est également de la responsabilité des riverains. Faire un passage piéton sur le trottoir en évitant d'entasser la neige sur la route.

Élagage des plantations

Chaque propriétaire riverain du domaine communal, que ce soit le long d'une route ou d'un chemin rural est tenu d'élaguer ses plantations le long de ces voies. Il est responsable des dégâts qui surviendraient du fait d'un mauvais entretien. En effet, dans l'intérêt de la circulation et la conservation de la voirie communale et pour des raisons de sécurité routière, mais aussi d'écoulement des eaux, les branches, racines apparentes et haies qui progressent sur les voies communales doivent être coupées à l'aplomb des limites des propriétés riveraines. Cette opération doit être réalisée au moins une fois par an, les meilleures saisons étant l'automne et le printemps.

Entretien éclairage public

Tous les 4 mois environ, les techniciens de la société EIFFAGE interviennent pour le remplacement des lampes défectueuses et la maintenance de la centaine de foyers lumineux que compte la commune. Le coût d'une intervention supplémentaire est de 196 €, vous comprendrez donc qu'il peut y avoir un petit délai d'exécution entre votre demande et la réalisation.

Location de la salle polyvalente

Tarifs : Salle 1, salle 2 et cuisine : 395 €
Salle 1 et cuisine : 295 €
Salle 1 sans cuisine : 190 €
Lave-vaisselle (si cuisine) : 35 €

Vous pouvez parrainer un habitant extérieur à notre village mais vous êtes toujours responsable de cette location. Le tarif sera le même que pour un habitant de THOREY EN PLAINE.

Pour se déplacer : le Mobiplaine

Le transport à la demande sur réservation « Mobiplaine » est un service de la Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise accessible à tous. Pour l'utiliser, il faut réserver votre voyage par téléphone. Le service « Mobiplaine » est assuré par un véhicule spécifique mis en ligne par Transdev Pays d'Or. Ce véhicule s'adapte à la clientèle et peut accueillir des personnes à mobilité réduite. Renseignez-vous sur le site internet de la Communauté de Communes ou par téléphone au n° Vert 0800213233.

Les panneaux d'informations

Dans le village, équitablement répartis dans les différentes zones, se trouvent des panneaux d'informations municipales. Ils permettent de vous renseigner sur la vie municipale, intercommunale, départementale et régionale, et aussi sur toutes les informations à caractère public essentielles à la vie quotidienne et citoyenne. Ces panneaux sont à l'usage exclusif de la commune. Deux types d'informations sont disponibles sur les panneaux municipaux :

- une information temporellement longue, arrêtés en vigueur ;
- une information régulière à cycle court, affichage dans les panneaux de chaque quartier. Les associations ont elles aussi un panneau qui est situé sur la façade principale de la salle polyvalente. Celui des écoles est sur la façade de l'école élémentaire. Rappel : Un panneau d'affichage libre a aussi été installé Place de l'Orme Sully.

Carte d'identité nationale : nouvelle durée de validité

L'État simplifie vos démarches. Depuis le 1er janvier 2014, les cartes nationales d'identité (CNI) sont valables 15 ans pour les personnes majeures (au lieu de 10 ans). Attention, cette prolongation ne concerne pas les CNI délivrées aux mineurs qui resteront toujours valables 10 ans. Si votre carte d'identité a été délivrée entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013, la prolongation de 5 ans de la validité de votre carte est automatique. Elle ne nécessite aucune démarche particulière. La date de validité inscrite sur le titre ne sera pas modifiée.

À noter : pour ceux qui souhaiteront voyager avec une CNI dont la date initiale de validité sera dépassée, il est possible de télécharger sur le site du ministère des affaires étrangères et du ministère de l'intérieur un document leur permettant de justifier de cette mesure auprès des autorités étrangères concernées.



CYRIL COGHETTO SIGNALISATIONS

Cyрил COGHETTO
Port. : 06 08 54 91 58
ccs@signalisationbourgogne.com

- **SIGNALISATION HORIZONTALE**
Parking - Peinture au sol
Résine avec granulats naturels
Bandes tactiles et podotactiles...
- **SIGNALISATION VERTICALE**
Signalétique - Panneaux routiers
Radar pédagogique...
- **MOBILIER URBAIN**
Potelets - Barrières - Miroirs
Abri et support cycles...
- **AMENAGEMENT DE SECURITE**
Ralentisseurs - Maîtrise d'accès
Séparateur de chaussées...

3 impasse Pierre Larvin - 21000 DIJON
23 rue du Moulin - 39500 DAMPARIS
Fax : 03 84 71 90 79

www.signalisationbourgogne.com

Bibliothèque

Merci !

Beaucoup d'entre vous ont eu l'amabilité de donner des livres à notre bibliothèque. Soyez-en ici remerciés. Nous devons cependant attirer l'attention d'éventuels donateurs sur le fait que tous ces livres ne sont pas forcément intégrés dans nos collections. Avant d'être mis à la disposition du public, ces livres doivent être cotés, catalogués et équipés. De ce fait, nous n'effectuons ces dépenses en temps et en argent que pour les ouvrages que nous aurions été susceptibles d'acheter. Suivant l'intérêt de leur contenu et leur état physique, les livres que nous ne conservons pas sont proposés à des associations ou transformés en papier recyclé.



Nouveaux horaires :

Mercredi : 13h à 17h
Vendredi : 16h30 à 19h30

Bilan 2014 :

Fonds propre :5765 livres
Prêts de la MCO : 750 livres
(renouvelés 3 fois dans l'année)
Achats : 141 livres
Dons :220 livres
Prêts effectués: 5196 documents

Lecteurs:

de moins de 14 ans : 96
de 15 à 24 ans : 28
de plus de 24 ans :126

Prêt de livres :

- Carte de bibliothèque gratuite
(En cas de perte une 2ème carte sera délivrée pour une durée de 2 mois maximum)
- Prêt de 7 livres pour une durée de 2 mois maximum

Exposition !

En avril et en mai, pour accompagner un projet du Conseil Municipal des Jeunes, la bibliothèque a présenté une exposition sur le thème « Les abeilles ».



Cette exposition a été mise à disposition par le Conseil Général de Côte d'Or. Les 10 panneaux ont fait découvrir « cette amie de toujours » et quelques livres ont complété les connaissances.

Bonne lecture !

Nous sommes toujours très heureux d'accueillir les 250 lecteurs qui fréquentent assidûment la bibliothèque et nous leur souhaitons de très agréables lectures. Pour ceux qui ne connaissent pas encore le « 16 rue du bois », n'hésitez pas car 6500 livres vous attendent et vous accompagneront volontiers pendant vos moments de loisirs. ■

Accueil de classes !

Cette année encore les élèves de l'école primaire et de l'école maternelle viendront très régulièrement se familiariser avec l'univers du livre.

Prêt de liseuses :

- Prêt de 3 semaines maximum
- Prêt gratuit consenti à un emprunteur majeur

Nouveau rythme d'accueil depuis septembre :

- 1 classe de primaire chaque jeudi après-midi de 13h30 à 15h
- 1 groupe d'élèves de maternelle 1 vendredi sur 2 de 13h45 à 15h

Article 13, règlement intérieur

Lors du premier prêt, l'emprunteur majeur s'engage par écrit à rembourser les frais occasionnés par la perte ou la détérioration de la liseuse (somme maximale 80€).

École de musique

Depuis de nombreuses années, l'école communale de musique accueille des enfants mais également des adultes de tout âge pour la pratique de la musique. D'année en année, elle se développe et se structure pour apporter le plaisir d'apprendre un instrument de musique. Les cours suivent le calendrier scolaire. Elle a maintenant une coordinatrice responsable de son bon fonctionnement: Aurélie GONCALVES, ainsi qu'une adresse mail :

ecoledemusique@thoreyenplaine.fr !

N'hésitez donc pas à nous contacter directement à l'adresse mail ou sur le site de la mairie pour tout renseignement.

Les cours proposés sont :

Piano, Synthétiseur, Accordéon, Guitare classique, Flûte à bec, Chorale, MAO (Musique Assistée par Ordinateur), Jardin musical 4-5 ans (enfants de moyenne section de maternelle), Éveil musical 5-6 ans (enfants de grande section de maternelle), Formation musicale (obligatoire jusqu'à 16 ans).

Les cours de **Piano, Synthétiseur, Accordéon, Guitare et Flûte à bec** sont des cours individuels de 30 minutes. Les jours et heures de cours sont fixés avec le professeur.



Les cours de Jardin et d'Éveil musical sont des cours collectifs. Si le nombre d'enfants le permet, les cours de jardin et d'éveil sont séparés et durent chacun 45 min. Ces deux dernières années, les élèves étant peu nombreux nous avons aménagé le temps de cette façon : 15 minutes pour les enfants de grande section de maternelle (afin d'aborder les notions de base de l'écriture musicale) puis 45 minutes tous ensemble (qui consistent à travers différents jeux musicaux, différents chants, à acquérir les notions rythmiques, le développement de l'oreille et de l'écoute musicale, la découverte des instruments...).

La Chorale est ouverte à tous à tout moment. Cette année elle compte 5 adultes. Elle a lieu le mardi soir de 19h à 20h. Notre répertoire est celui des musiques du monde et de la chanson française.

Musique Assistée par Ordinateur

La classe de MAO (Musique Assistée par Ordinateur) s'est ouverte cette année.

Elle permet à tout un chacun de créer ses propres compositions dans tous les styles de musique, de figer sur enregistrement sonore des morceaux joués par des instruments réels ou virtuels.

1) Composer sa musique

- Utilisation d'instruments virtuels : les banques de sons concentrées à l'intérieur de logiciels permettent de simuler des instruments avec de plus en plus de réalisme ; il est par exemple possible de reproduire des patterns de batterie.
- Utilisation des connaissances en solfège : bien qu'un savoir théorique ne soit pas un prérequis obligatoire, la composition en MAO fait appel à des connaissances en solfège rythmique et en harmonie. Ces connaissances seront apportées lors de l'étude pratique de différents morceaux.
- La diversité des styles de musique : il est possible de composer dans la plupart des styles, notamment les musiques actuelles (instrus hip-hop, electro, rock, etc...)

2) Enregistrer des instruments

- D'autres sources que les instruments virtuels peuvent être utilisées (instruments acoustiques, voix).
- Découverte du matériel d'enregistrement : carte son, micro, préampli, etc...
- Découverte des techniques d'enregistrement.

3) Mixer les sons

- Analyse des fréquences produites par chaque instrument.
- Organisation spatiale des sons.
- Utilisation des effets de traitement de sons. ■

Les dates importantes :

Audition de fin d'année :

Vendredi 12 juin à 19h, salle polyvalente

Inscriptions 2015/2016 :

Lundi 29 juin de 17h à 19h.

C.C.A.S

Le Centre Communal d'Action Sociale est composé de 9 membres dont :

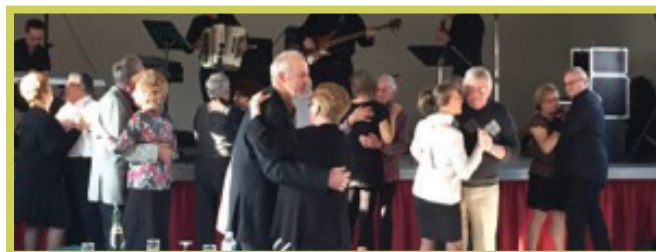
- **Un Président** : Le Maire Gilles BRACHOTTE
- **Une vice-présidente** : Nelly CHEVASSON
- **Une secrétaire** : Karine CHEDAL
- Daniel CHAMBLAS
- Francine COTTIN
- Valérie LEPINE
- Annie PELLETIER
- Sylvain PELLETIER
- Michel PLATHEY

Tous ont été élus par les membres du conseil d'administration. Il est représenté par 4 membres extérieurs volontaires et citoyens de notre village et 4 membres issus du Conseil Municipal.

Nos aînés étant de plus en plus jeunes et dynamiques, le C.C.A.S a décidé de lisser l'âge « d'entrée » des personnes pouvant bénéficier du repas des aînés, progressivement de 1 an tous les ans, jusqu'en 2017.

Ainsi, les personnes ayant 67 ans en 2014 ont pu rejoindre nos aînés.

Cette année, le traditionnel repas des aînés aura lieu le samedi 28 novembre 2015 à la salle polyvalente.



Cette nouvelle mesure nous permet d'être en adéquation avec les villages environnants et devrait ainsi nous permettre de faire plus d'actions en faveur des personnes les plus défavorisées, ce qui est une des missions essentielles du C.C.A.S.

Aussi, l'année dernière, un spectacle de clôture de la semaine bleue a pu être proposé à l'auditorium de Dijon, aux personnes de plus de 70 ans, valides, avec prise en charge de leur transport par des bénévoles du C.C.A.S. D'autres actions sociales ont ainsi pu voir le jour : un accompagnement aux devoirs pour les élèves de l'école élémentaire en difficultés, une remise à niveau du code de la route pour les personnes de 60 ans et plus.

Beaucoup d'idées, de projets afin de toujours être au plus près des personnes en situation difficile mais également de permettre à tous de tisser un lien social, intergénérationnel, fait d'échanges, d'écoutes et de partages. Car le respect de l'autre et l'entraide ne peuvent que favoriser le « bien vivre ensemble ».

A la demande d'habitants de la commune, le Centre Communal d'Action Sociale a organisé un **thé dansant** le 15 mars après-midi à la salle polyvalente. Celui-ci était animé par Dino Navini et son orchestre « Tempo ». Un répertoire oscillant entre disco et musette assuré par 4 musiciens a enchanté les danseurs. La bonne ambiance était au rendez-vous et les participants étaient ravis de leur après-midi. ■

CENTRE COMMERCIAL

ATAC
"LA CORVÉE AUX MOINES"
route de Dijon 21110 Aiserey
Tél. : 03 80 29 71 70

Weldom
Bricoler, décorer, jardiner
GITEM
LE MEILLEUR DU PROGRES
"LA CORVÉE AUX MOINES"
route de Dijon 21110 Aiserey
Tél. : 03 80 29 68 25

Conseil Municipal des Jeunes

Le Conseil Municipal des Jeunes est une instance municipale composée d'élèves du CM2 à la 3e, tous volontaires et motivés, sous la direction d'un adjoint. Ses membres ont élu leur Maire.

Ils participent à la vie locale en donnant leurs avis, en montant des projets et en agissant dans l'intérêt du village. Leurs projets sont travaillés en commissions et sont ensuite soumis au Conseil Municipal « adulte » pour approbation et délibération si nécessaire.

Le C.M.J a participé activement à la Commémoration du 27 septembre 2014 au cimetière de Bretenière, après une sérieuse préparation.



Le C.M.J travaille cette année sur d'autres projets : installation de ruches, mise en place de totems pour les déjections canines.

Ces derniers ont d'ailleurs été installés récemment sur la commune et nous vous incitons à les utiliser.

Le C.M.J a également organisé un jeu de piste dans le cadre de l'opération « Nettoyons la nature » en partenariat avec les magasins E.Leclerc.

Les participants devaient sillonner le village en ramassant un maximum de déchets et répondre à des énigmes qui leurs étaient posées par les jeunes du C.M.J.

Un cadeau a été remis aux trois premières équipes et des lots de consolation ont été distribués à tous les participants. L'après-midi s'est terminé dans la bonne humeur par un petit goûter très apprécié par tous les participants.

Enfin, le C.M.J va prochainement faire appel à candidature. Si vous êtes intéressé, et que vous êtes scolarisé entre le CM2 et la 3e, n'hésitez pas à les contacter personnellement ou par l'intermédiaire du secrétariat de mairie.

Il étudie également la place des jeunes dans notre village et les pôles d'intérêt qui permettront de placer « l'adolescent » au centre de notre vie collective et citoyenne.

Une visite éducative a eu lieu à l'Assemblée Nationale le 11 avril pour initier nos futurs citoyens à la vie socio-politique. Les jeunes ont été enchantés et vivement intéressés.

Les membres actuels sont : Josepha (Maire), Maëlys, Cléo, Mathilde, Louis, Ophélie et Eva. Le CMJ jusque là sous la direction de Nelly Chevasson est désormais transmis à Sebastien Bonin.

L'Assemblée était vraiment magnifique surtout la bibliothèque qui était grandiose, en plus nous avons eu la chance de prendre des photos devant les quatre colonnes.



« On n'est même pas fatigués ! »

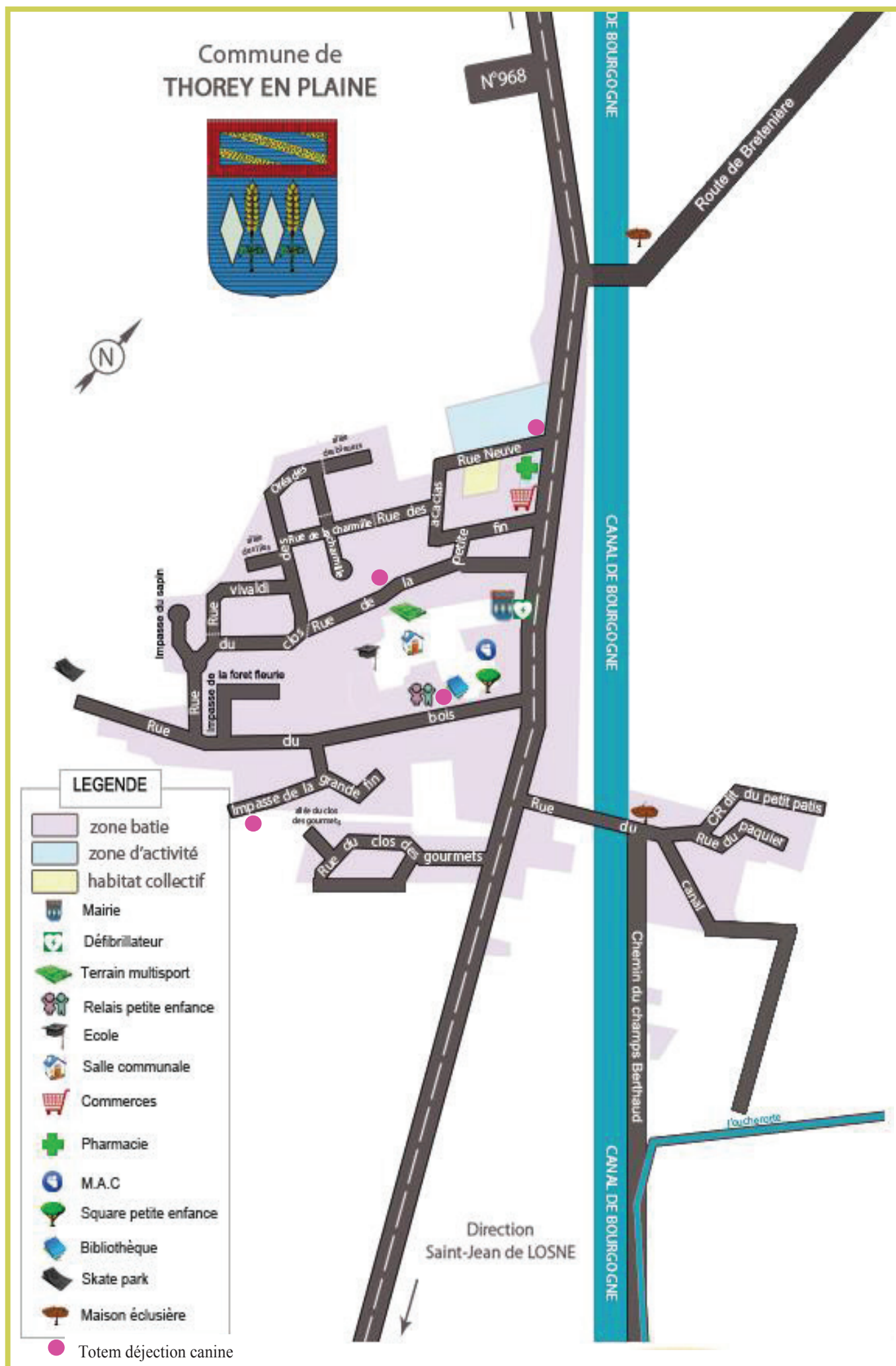
Une bonne journée riche en découvertes.

Journée très intéressante et instructive à l'Assemblée Nationale, et une agréable visite de Paris.

Le mot de la « Mairesse » :
« j'ai trouvé cela très instructif, j'ai adoré la visite de l'Assemblée Nationale, je trouve le décor très beau et les jardins juste incroyables. Nous sommes rentrés avec des souvenirs plein la tête. C'était une expérience formidable et beaucoup appréciée par tout le monde ! Quelle belle journée ! ».

C'était une super journée, très intéressante, j'ai adoré la visite à l'Assemblée Nationale, super instructif.

Plan de la ville et emplacements des totems déjection canine



LE COMPOSTAGE A DOMICILE

Le SMICTOM met toujours des composteurs en bois ou en plastique, d'un volume de 400 litres, à disposition des particuliers au tarif préférentiel de **15 €**. Pour réduire vos quantités de déchets et limiter les allers retours en déchèterie, pensez au compostage !



Prêt de gobelets réutilisables...

Le SMICTOM prête des gobelets réutilisables aux associations, qui en font la demande, et présentes sur le territoire du SMICTOM, afin d'organiser leurs événements de manière plus « éco-responsable ». Plus de renseignements au : **03.80.37.11.86**.



Ne jetez plus vos vieux vélos, initiez-vous à les réparer !

En partenariat avec le SMICTOM, l'association La Rustine de Dijon propose des ateliers de réparation de vos vélos afin de permettre à des cyclistes (mais également à des non cyclistes), de s'arrêter pour un renseignement, d'apporter un vélo pour un contrôle technique, de prendre connaissance de l'existence des ateliers, éventuellement de remettre sur roue un vélo retrouvé chez soi ou tout simplement apprendre à entretenir et réparer son vélo.

15 ateliers sont organisés sur 3 communes du territoire :

- les samedis 11 Avril, 9 Mai, 13 Juin, 12 septembre et 10 octobre 2015, de 9h à 12h sur la place du marché à Genlis ;

- les samedis 18 Avril, 16 Mai, 20 Juin, 19 septembre et 17 octobre 2015, de 9h à 12h sur la place du champ de Foire à Arc sur Tille ;

- les samedis 25 Avril, 30 Mai, 27 Juin, 26 septembre et 24 octobre 2015, de 9h à 12h sur la place Marguerite à Longecourt en Plaine ;

Par ailleurs, l'association « Vélos Occasion » de Tart le Haut récupère toute l'année les vieux vélos à la déchèterie de Genlis et Longecourt en Plaine. Les vélos et les pièces détachées sont les bienvenus, quel que soit leur état ! Ils serviront à réparer d'autres vélos en vue d'une réutilisation.

Plus d'informations sur le site sur www.smictom-plainedijonnaise.fr et <http://larustine.org> ■

saur
Acteur du développement durable des territoires

Agence Nord Bourgogne Comité
Zone artisanale
21310 BELLENEUVE
SERVICE CLIENTÈLE
03 70 48 80 00

Eau Recyclage - Eau - Énergie - Territoire - Qualité

www.saur.com

C'est le printemps, penser au broyage de vos tailles, faites du paillage !

LE PAILLAGE ou la réutilisation des déchets végétaux au jardin !

Couvrir le sol est un geste primordial du jardinier ! Alors autant réutiliser les matières disponibles au jardin pour les mettre au pied des végétaux que l'on veut nourrir et protéger : arbres, arbustes, parterres de fleurs vivaces ou annuelles, potager...

De nombreux «déchets» de jardin peuvent être valorisés en paillage, ce qui permet en plus d'éviter les allers-retours à la déchèterie, et notamment : les tontes, les feuilles mortes, les débris végétaux et les branches broyées.

Les branches broyées sont un paillis durable et très riche qui améliorera ensuite la fertilité du sol.

Le fait de couvrir le sol a 4 avantages :

- Il empêche les mauvaises herbes de se développer : on peut donc éviter des désherbages chimiques.
- Il maintient l'humidité du sol et réduit donc les arrosages.
- En se décomposant, le paillage apporte de la matière organique au sol et en améliore donc la structure.
- Il réduit les apports en déchèteries.

Quelques conseils d'utilisation :

- Désherber avant de pailler
- Ne pas broyer les branches malades
- Ne pas accumuler de broyat à la base des plantes jeunes
- Epancher du compost avant utilisation
- Epancher le paillage en une couche épaisse de 7cm environ. Attention à ne pas recouvrir les plants.
- Les petites branches peuvent être broyées à la tondeuse
- Arroser

Le SMICTOM de la Plaine Dijonnaise rappelle qu'il est interdit de déposer des déchets verts dans le bac à ordures ménagères ou de les brûler !

Plus d'informations sur www.smictom-plainedijonnaise.fr ou www.ecotidiens21.fr ■



CONSIGNE DE TRI

Oui

Bien vidées et égouttées

Non

Barquettes en polystyrène, petits emballages, Emballages de produits laitiers (yaourt, fromage blanc).

Sacs en plastique type supermarché.

Films en plastique de suremballage.

Relais petite enfance

Lors de l'arrivée d'un enfant dans la famille, les parents peuvent choisir l'assistant maternel qu'ils rémunéreront. Ils deviennent parents employeurs et définissent avec l'assistant maternel les modalités pratiques et éducatives de l'accueil de leur enfant.

Relais petite enfance de la plaine dijonnaise :

- Un service gratuit ouvert aux parents, assistants maternels, candidats à cette profession et gardes d'enfant au domicile d'un parent. ;
- Un lieu d'échanges et d'information. Il facilite la vie des familles et les aide à aborder l'accueil à domicile avec de bonnes garanties.

18 rue du Bois
Thorey en Plaine
03.80.72.63.25

Permanences physiques sur rendez-vous :

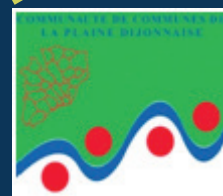
Mardi de 14h à 17h 30
Mercredi de 8h30 à 12h

Permanences téléphoniques :

Mardi et vendredi de 12h30 à 14h
Jeudi de 12h30 à 16h

Un lieu d'information concernant :

- Les recherches et questions relatives à l'accueil d'un enfant chez l'assistant maternel et/ou la garde à domicile (comment préparer l'accueil, quels sont les enjeux de la séparation, comment aborder l'adaptation...);
- Les démarches administratives liées à l'emploi d'un assistant maternel ainsi qu'à la fonction de parent employeur (salaire mensuel, établissement du contrat de travail, aides financières pour l'emploi d'un salarié...);
- Les démarches à effectuer pour devenir assistant maternel agréé;
- Les informations sur le statut des assistants maternels.



Un lieu de professionnalisation pour bénéficier :

D'opportunités d'enrichissement professionnel afin de compléter la formation initiale des assistants maternels avec des partages d'expériences, des soirées informations... Un lieu de vie qui permet aux assistants maternels, aux parents de partager des animations avec les enfants dans un lieu adapté et équipé pour le bien-être de l'enfant :

- Des temps de jeux partagés, des découvertes sensorielles, motrices à partager pour expérimenter la socialisation au rythme de votre enfant ;
- De nouvelles rencontres et expériences enrichissantes pour observer l'épanouissement de l'enfant dans un cadre différent du quotidien.

Dates importantes :

- **Vendredi 5 juin** : animation à thème au Relais Petite Enfance ;
- **Vendredi 12 juin** : animation à thème au Relais Petite Enfance ;
- **Vendredi 26 juin** : Ludomobile au Relais Petite Enfance.

Programme d'activités : www.plainedijonnaise.fr
Contact mail : rpesud@plainedijonnaise.fr ■

BLISS COIFFURE

32 Route de Dijon, 21110 THOREY EN PLAINE

03.80.39.87.23.

Horaires d'ouverture

Du mardi au jeudi : de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00

Le vendredi : de 9h00 à 18h30

Le samedi : de 8h30 à 16h00

*A Corps
Naturel*

Institut de Beauté

Du Mardi au Vendredi de 9h00 à 18h30

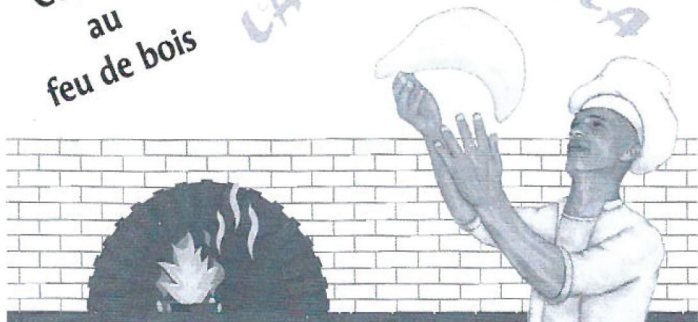
Samedi de 9h00 à 16h00

32 B, route de Dijon - 21110 Thorey en Plaine

03 80 39 86 56

Cuisson
au
feu de bois

LA CARAVELLA



06 07 87 54 43



BOULANGERIE THORET-FLORE

32 B Route de Dijon
03.80.79.13.78.

Lundi, mardi, jeudi, vendredi
6h30–13h00 et 15h00–19h30

Samedi
6h30–13h00 et 15h00–19h00

Dimanche
6h30–13h00

Fermé le mercredi



École maternelle

Cette année, l'école maternelle compte 44 élèves :
- une classe de 18 élèves : 3 tout petits et 15 petits avec Mme GUGGER ;
- une classe de 26 élèves : 13 moyens et 13 grands avec Mme LEUPARD-FISSEAU.
Une ATSEM : Mme MARIE-YAGAPPA et Amélie MAGNÉ en contrat en alternance pour deux ans secondent les enseignantes dans leur travail.

Les moyens grands sont allés au musée des Beaux Arts de Dijon mercredi matin 1^{er} octobre.

Nous avons assisté au spectacle du chanteur Dalton à Rouvres le jeudi 16 octobre.

Lundi 24 novembre nous sommes allés à Saulon la Chapelle voir le spectacle « Antoine et les étoiles » par la compagnie les Trois Chardons.

Vendredi matin 23 janvier, nous avons vu le spectacle « Yako et ses amis africains » à la salle polyvalente de Thorey.

Le père Noël nous a rendu visite vendredi matin 19 décembre et nous avons tiré les rois le mardi 21 janvier. Nous avons fêté Carnaval vendredi 13 mars et la fête des écoles aura lieu le samedi 27 juin.

Nous sommes allés à « la ferme des lamas et des alpagas de la Tille » à Chambeire *lundi 18 mai*.

Nous participons également au projet « Écoles et cinéma », nous avons assisté à la projection des films « Petites escapades » le 23 mars et « Kirikou et la sorcière » le 11 mai à la salle polyvalente de Corcelles les Citeaux. ■



PELLETIER CLÉMENT

**Vente de pommes de terre
à la Ferme**

Pommes de terre de consommation :

Variété: Annabelle : 0.50 €/Kg (frites, pommes sautées, pommes vapeur...) à partir du 01/09/2015

Conditionnement : 5, 10, ou 25 Kg

Pommes de terre nouvelles à partir du 15/06/2015

Adresse :

46, route de Dijon 21110 Thorey en Plaine

Téléphone :

03. 80. 39. 79. 12
06. 42. 63. 70. 53



École élémentaire

Photos Chantal Malatesta

Pour terminer l'année scolaire 2013-2014, le Maire et la Municipalité, l'Association des Parents d'Élèves, les enseignants et les élèves de l'école ont rendu un bel hommage à leur instituteur de « toujours » Jean Marc EHRE, pour son départ à la retraite. Le Maire et l'adjointe en charge des écoles lui ont offert la médaille de « Citoyen d'Honneur » pour bons et loyaux services, un beau bouquet ainsi qu'un bon d'achat. L'émotion était palpable...

En juin, les élèves de CM2 se sont vus remettre un diplôme de fin de cycle avec les encouragements et les félicitations du Maire. Selon leurs déclarations, certains étaient promis à un avenir très exaltant !



Beaucoup de nouveautés cette année : l'équipe pédagogique élémentaire a été entièrement renouvelée. Nous avons donc accueilli trois nouvelles enseignantes à qui nous souhaitons la bienvenue :

- **Mme MORVAN BELLEIL Soizic** pour la classe de CP-CE1 ;
- **Mme COLSON Amélie** pour la classe de CE2-CM1 ;
- **Mme THIERRY Nadine** pour la classe de CM2 et Directrice de l'école élémentaire.

Une rencontre de présentation a eu lieu fin août avec le Maire et l'Adjointe en charge des écoles et d'autres réunions ont suivi afin de préparer la mise en place des NAP (Nouvelles Activités Pédagogiques) suite à la réforme des rythmes scolaires. Ces dernières ont donc lieu les mardis et vendredis de chaque semaine, de 15h à 16h30 aux écoles.

Elles sont totalement prises en charge par la Communauté de Communes de la plaine dijonnaise. Une somme symbolique de 1,50€/ enfant et par semaine est malgré tout demandée aux parents qui inscrivent leur(s) enfant(s). Les activités sportives et éducatives proposées

jusque là semblent répondre aux attentes des enfants.

La Municipalité a également suivi de près la mise en place du temps scolaire du mercredi matin et la prise en charge des enfants de la cantine et des activités de loisirs du mercredi après-midi par l'UFCV.

Dans sa mission de formation, la Municipalité a recruté en collaboration avec la directrice de l'école maternelle, une jeune fille en CAP petite enfance, dans nos écoles sous le tutorat des enseignantes de maternelle. Cette jeune fille, sous contrat avec la Municipalité pour une durée de 2 ans, aide les tout-petits et les petits dans leurs gestes quotidiens. ■

La classe de neige

En raison de la nouvelle circulaire sur les classes transplantées, la classe de neige ne sera plus seulement à visée sportive : un axe sport et un axe scientifique, ce qui implique une modification de la trame de la classe de neige telle qu'elle était partagée jusqu'alors à Thorey. Ski de piste les matins et activités les après-midis.

MS GS CP CE1 : Visite au musée des Beaux Arts et travail commun sur la représentation des animaux dans l'art le 1^{er} octobre.

CP-CE1 : Des jeux de société encadrés par les parents ont lieu toutes les trois semaines dans la classe de CP CE1. Un décloisonnement CM1 CM2 le mercredi matin permet la mise en place d'un rally mathématiques et un travail sur la résolution de problèmes.

Un projet commun autour d'un thème fédérateur l'Afrique, travaillé par toute l'école, est repris également dans les NAP. Collecte et dons pour ASCS Sénégal. Un grand merci à tous les donateurs, grâce à eux le camion a été rempli.

USEP : Les trois classes sont affiliées.

CP CE1 : Rencontre handball le 12 décembre.

CE2 CM1 : Découverte de l'escrime le 23 novembre.

CM2 : Découverte de l'escrime le 23 novembre.

Organisation du cycle piscine

Tous les CE1 et CE2 participe à un cycle piscine du 5 janvier au 12 février soit 7 séances.

Pour tous :

- Vendredi 23 janvier : spectacle musical.
- Cycle 2 : spectacle sur l'Afrique, Cycle 3 : Spectacle sur la musique : les familles d'instruments.

CP/CE1 :

- USEP CP/CE1 : 1er pas vers le handball avec Mme Thierry afin de permettre aux enfants de prétendre à cette rencontre en l'absence de Mme Morvan Belleil.

CE2/CM1 :

- Usep CE2 /CM1 : escrime
- Avec Smictom : travail sur les déchets CE2-CM1 et CM2
- Initiation foot avec N.Chomarath 7 séances de la FFF

CM2 :

- Usep CE2 /CM1 : escrime ;
- Avec SMICTOM : travail sur les déchets CE2-CM1 et CM2 ;
- Rencontre de gym à Marsannay le 18 février ;
- Visite du collège le jeudi 11 juin 2015 : visite du collège, secourisme, pique-nique et foot ;
- Initiation foot avec N.Chomarath 7 séances de la FFF ;
- Mardi 16 juin : athlétisme ;
- Lundi 22 juin 2015 : Prévention routière après-midi ;
- Jeudi 25 juin : Curtil USEP: orientation pain landart ;
- Lundi 29 juin : triathlon USEP ;
- TBI dans la classe des CM2 en janvier et février. Tous les élèves ont pu s'essayer au traitement de texte. ■

Bureau Vallée
FOURNITURES ET EQUIPEMENT **DISCOUNT**

PAPETERIE
CARTOUCHES
MOBILIER
INFORMATIQUE

Le Discount est dans notre Nature.

PARTICULIERS ET PROFESSIONNELS

2 MAGASINS A DIJON

<p>DIJON SUD AVENUE ROLAND CARRAZ 21300 CHENOVE - 03.80.58.18.72</p>	<p>DIJON NORD 10 AVENUE DE DALLAS 21000 DIJON - 03.80.30.75.11</p>
--	--

AVENIR BUREAUTIQUE
Côte d'Or

KONICA MINOLTA
CONCESSIONNAIRE



Une offre globale en matière d'imprimantes, de multifonctions, de presses numériques et de solutions logicielles pour accéder aux meilleures technologies du marché.

AVENIR BUREAUTIQUE COTE D'OR
14, rue du golf - 21800 QUETIGNY
Tél : 03.80.48.60.00 - Fax : 03.80.48.60.05
vtricoche@avenirbureautique.fr

RECORD INÉGALÉ POUR KONICA MINOLTA, ELU GAMME DE L'ANNÉE POUR LA 4th ANNÉE CONSÉCUTIVE !



B.O.S.S. MOBILIER, SIEGES DE BUREAUX ET COLLECTIVITES



15 imp. de la Forêt Fleurie - 21110 TROREY en PLAINE
Tél: 03.80.39.83.80 - Fax: 03.80.59.88.85 - E-mail: boss.dj@wanadoo.fr

Yves JANDOT
Matériel Espaces Verts



21910 BARGES
tél./fax
03 80 36 65 85



Nenuphar
Bouveret Charline

Artisan Fleuriste Décorateur

18, rue de Verdun 21470 Brazey en Plaine
32, route de Dijon 21110 Longecourt en Plaine

☎ 03 80 73 01 97 ☎ 03 80 39 81 42

Facebook www.fleuriste-nenuphar.fr



GAEC **AUBRY Fixin**
Horticulteurs

Plantes fleuries · Plantes vertes
Pour la maison · Pour le jardin
Plants de légumes · Terreaux

RN74 - ZA 21220 FIXIN

Périscolaire

Depuis la rentrée de septembre, il existe quatre temps périscolaires pour les enfants scolarisés à Thorey en Plaine. Le matin de 7h30 à 9h, le midi de 11h50 à 13h50, les TAP (Temps d'Activités Périéducatives) le mardi et vendredi de 15h à 16h30, et le soir de 16h30 à 18h30.

L'équipe d'animation, composée d'animateurs permanents, de contractuels et d'animateurs spécifiques, veille, depuis septembre, à ce que les activités proposées aux enfants soient innovantes et diversifiées.

Les maternelles ont commencé un « tour du monde en montgolfière » et ont déjà survolé l'Espagne et l'Afrique. Un départ pour la Chine est prévu pour le mois de mai... Ils ont déjà pu créer des maracas, des danseuses de flamenco et un village africain, le tout, accompagné de nouvelles chansons, de bougeothèque, et de nouveaux jeux, tous ensemble. Bientôt les dragons chinois n'auront plus de secret pour eux !

Les élémentaires aussi ont eu leur lot d'activités innovantes ! Côté manuel, ils ont notamment pu découvrir toutes les « gourmandises » qui régaler les yeux que l'on peut faire avec de la pâte Fimo, mais également de la peinture sur vitre, de l'origami, des perles en papier, etc. Les sportifs ont aussi trouvé leur bonheur ! Il y a déjà eu du badminton, des parcours de motricité, des jeux collectifs et l'année n'est pas encore terminée... Bientôt le handisport !

Côté culture, il a été proposé aux enfants un cycle sur la découverte du patrimoine, un autre tourné autour de l'environnement et depuis mars, ils découvrent le monde de la Bande Dessinée interactive.

Si vous êtes intéressés, mais que vos enfants ne sont pas encore inscrits, rassurez-vous, il n'est pas trop tard ! N'hésitez pas à contacter la Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise au 03.80.37.70.12, ou à aller visiter le site internet : www.plainedijonnaise.fr

Depuis peu, les inscriptions se font en ligne par le biais du site. Il suffit pour cela de cliquer sur le lien « portail famille ». Cela permet aux parents d'inscrire ou désinscrire directement en ligne. ■

À NUITS-SAINT-GEORGES

L'IMAGINARIUM

VOTRE ÉTAPE OENO DIVERTISSANTE
EN BOURGOGNE



VISITES – DÉGUSTATIONS – VENTES
TOURS – TASTINGS – WINE SHOP

Le lundi de 14h à 19h, du mardi au dimanche de 10h à 19h
Fermeture le 25 décembre et le 1^{er} janvier

INFORMATIONS AU +33(0)3 80 62 61 40 • WWW.IMAGINARIUM-BOURGOGNE.COM

NUITS-SAINT-GEORGES SUIVRE 

L'ABUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTÉ – CONSOMMEZ AVEC MODÉRATION

Accueil de Loisirs

L'accueil de loisirs UFCV de Thorey-en-Plaine propose à tous les enfants scolarisés de 3 à 12 ans de rejoindre la structure pour se divertir chaque mercredi et période de vacances scolaires. L'accueil est ouvert durant les vacances de 7h30 à 18h30 avec la possibilité de venir en journée complète ou en demi-journée (avec ou sans repas) et les mercredis, de la fin de la classe jusqu'à 18h30.

2014 fut riche en projets et en animation ; Laurence DAGNICOURT a su assurer la succession de Maxime DOUCET en proposant des animations traditionnelles comme des animations phares (les 3 minicamps de l'été, le spectacle d'Août, la folle semaine Halloween ou encore le Noël de l'UFCV).



En assurant la direction de l'accueil de loisirs de Thorey-en-Plaine et de Rouvres-en-Plaine, Laurence assure le lien avec les familles et les enfants des deux communes, les accueils de loisirs étant complémentaires ; les familles bénéficient ainsi d'une offre de service complète sur les deux communes et de la même qualité.

L'UFCV assurera son dernier été dans la gestion des accueils de loisirs sur le territoire, ces derniers étant repris en gestion directe par la Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise dès le 1^{er} septembre. Cependant, les équipes de l'UFCV assureront la même qualité d'accueil que ce qui a été fait par l'association depuis ces 14 dernières années.

Au programme : minicamps à Dole, semaines et stages thématiques, grands jeux et bien sûr, le traditionnel spectacle de fin d'été ouvert à tous.

Toutes les informations et dates d'inscriptions sont sur animation-bfc.ufcv.fr.

Animateusement vôtre,

L'équipe Ufcv Bourgogne. ■



C'est dans une ambiance chaleureuse et dynamique, que les enfants de Thorey-en-Plaine se retrouvent chaque mercredi après midi et pendant les vacances avec l'UFCV. Entourés par Laura Depalma et Alexandre Thibert (les animateurs) et sous la direction de Laurence Dagnicourt, ils découvrent de nombreuses activités et se passionnent pour bien des domaines : trampoline, billard, jeux de société, respect de l'environnement et journalisme, théâtre... Attentifs à leurs souhaits, l'équipe s'adapte à leurs questionnements et accompagne leurs projets. Un programme parfait pour éveiller l'esprit de ces petits curieux : découvrir en s'amusant. ■



**PLOMBERIE - CHAUFFAGE
SANITAIRE - CLIMATISATION
COUVERTURE - ZINGUERIE**

S.A.S. PEDRON

**21110 THOREY-EN-PLAINE
Tél. 03 80 39 80 20 - Fax : 03 80 39 85 02
sa-pedron@wanadoo.fr**

La Ruchette

Deux fois par semaine les enfants de zéro à quatre ans peuvent venir s'amuser à « LA RUCHETTE » au 14 rue du bois, accompagnés de leurs parents ou d'un adulte familial (assistante maternelle, grands-parents...)

Les enfants trouvent un espace de jeux, et, sécurisés par la présence de l'adulte qui les accompagne, apprennent petit à petit à rencontrer d'autres enfants et d'autres adultes. Ils s'ouvrent à la vie, mais aussi à la séparation future : l'école.

Diverses activités sont proposées : peinture, pâte à modeler, gommettes... mais aussi tout simplement le jeu avec les autres et le partage.

Nous fêtons également Noël avec bien évidemment la visite du père Noël pour la plus grande joie des enfants ; Carnaval où les petits se déguisent parfois pour la première fois se réunissant autour d'un goûter pour déguster quelques beignets ; Pâques et sa chasse aux œufs.

L'important c'est avant tout que l'enfant s'amuse, se divertisse dans la bonne humeur et qu'il rencontre d'autres enfants et d'autres adultes.

Quelques sorties ont été organisées pendant l'année 2014 : pique-nique, spectacle avec la compagnie Brin d'air et dernièrement un spectacle avec le cabaret des monstres lors du festival à pas contés.



Assistantes maternelles, parents : **N'hésitez pas à nous rejoindre les mardis et jeudis de 9h00 à 11h45 !**

Renseignements au **03.80.39.88.21**

Mail : **www.laruchett@free.fr** ■

Association Parents d'élèves

L'A.P.E existe depuis maintenant 12 ans. Son but est de récolter des fonds en organisant diverses manifestations. Les bénéfices sont ensuite reversés à l'école à chaque début d'année scolaire afin de financer les sorties, les spectacles et animations qui font la joie et l'épanouissement de nos enfants. Pour exemple, la maternelle a pu acheter du matériel de gymnastique et les CE1 –CE2 vont à la piscine pour la troisième année consécutive.

Chaque année, nous organisons une vente d'articles en collaboration avec les enseignants (mugs cette année), un brûlé de sapin avec spectacle et goûter offerts aux enfants (en partenariat avec Loisirs Animation). Puis le Carnaval, qui a eu lieu le vendredi 13 mars, le bal de printemps le Samedi 18 Avril et le marché aux fleurs pour ouvrir la belle saison, embellir vos terrasses et nourrir vos potagers le Dimanche 10 mai. Enfin, l'année se termine dans la bonne humeur par la kermesse le samedi 27 juin avec un spectacle proposé par les enfants et leurs professeurs, des jeux et un repas dansant.

Sans les parents bénévoles, toute cette aventure ne serait pas possible. Qu'ils soient membres de l'association ou qu'ils donnent un peu de leur temps libre lors des manifestations, nous avons besoin d'eux et nous les remercions sincèrement. C'est grâce à leur dévouement que les différentes manifestations sont un succès et que nous pouvons offrir autant de choses à nos enfants. Si vous voulez nous rejoindre, vous êtes les bienvenus. Sautez le pas et venez à notre rencontre, c'est avec grand plaisir que nous vous accueillerons.

Présidente : Corinne DETAIL 06.64.29.75.33

Secrétaire : Benjamin BOUHOT

Trésorier : Thierry BELLEIL ■

Loisirs Animation

Cette année encore Loisirs Animation se réengage. En effet sous l'impulsion de Jacky Sottas son président l'association dispose d'une équipe renouvelée avec l'arrivée de trois nouveaux membres au bureau, il s'agit de Sandrine Dufour de Jean-Yves Chazeau et d'Anne-Marie Audiffred, elle a vu malheureusement le départ de notre doyen Jean-Claude Guettier après 37 années de bons et loyaux services rendus ainsi que Sosthène Marie Yagappa après 16 ans de présence et Annie Deleporte, merci à eux pour leur longévité et tous les services rendus à la collectivité et à notre association. Cette nouvelle saison a débuté par la reprise des activités sportives le 10 septembre. Loisirs Animation a tenu son Assemblée Générale le 25 septembre. Un voyage organisé à Annecy le 27 septembre a réuni de nombreux membres, une visite guidée dans le vieil Annecy, un repas croisière sur le lac par une très belle journée ensoleillée.



Loisirs Animation vous propose plusieurs activités telles que sportives avec de la Gymnastique (2 cours) du Fitness (1 cours), des travaux manuels (couture), de la marche, randonnée des sorties, expositions, visite d'entreprise etc...

Dates à ne pas manquer :

Samedi 07 Juin 2015 : PÉTANQUE

Samedi 20 Juin 2015 : FÊTE DE LA MUSIQUE

Septembre / Octobre 2015 : ASSEMBLÉE GÉNÉRALE de Loisirs Animation

GYMNASTIQUE

Mardi de 19h à 20h :

Cours animé par *Christina Brandt*.

Jeu de 9h30 à 10h30 :

Gymnastique douce, cours animé par *Christina Brandt*.

Responsable : Jeannine Guettier
03.80.39.74.36



FITNESS

Mardi de 20h15 à 21h15 :

Cours animé par *Patricia SARRON*.

Une vingtaine d'adhérentes activité de Step, Aérobie et Musculation.

Responsable : Jeannine GUETTIER : 03 80 39 74 36

PETITES MAINS

Mardi de 13h30 à 16h30

Une dizaine de passionnées de travaux manuels motivées se réunissent et prennent des cours de couture, de cartes en relief, mosaïques et de gravure sur verre.

Responsable : *Jacqueline SOTTAS* : 03 80 39 87 95



TEMPS LIBRE

Jeu de 13h30 à 18h30 :

Randonnées, jeux, sorties culturelles, visites sont proposés chaque semaine.

Responsable : *Philippe CATTEAU* : 03.80.39.77.32

Pour tous renseignements, suggestions, n'hésitez pas à contacter un membre du bureau.

Carte d'adhésion à LOISIRS ANIMATION : 8 € pour l'année (GRATUITE pour les mineurs)

Siège social : 14 Rue du Bois 21110 THOREY EN PLAINE
site internet : www.loisirsanimation-thorey.fr

Composition du bureau

SOTTAS Jacky - président : 03.80.3987.95

FRANCOIS J-Louis - vice. Président : 06.12.88.61.24

OSTENC Christine - trésorière : 03.80.39.78.28

GASCUEL Philippe - vice trésorière : 03.80.39.73.56

CATTEAU Philippe - Secrétaire : 03.80.39.77.32

CAZIER Robert - vice secrétaire : 03.80.45.36.24

GUETTIER Jeannine - membre : 03.80.39.74.36

PICARD Régnal - membre : 03.80.39.75.43

FREMONT Claire - membre : 03.80.36.94.33

AUDIIFRED A-Marie - membre : 03.80.39.78.91

LUCOTTE Georges - membre : 06.63.64.63.95

DUFOUR Sandrine - membre

CHAZEAU Jean-Yves - membre ■



Écluse 67

Ecluse 67 est un groupe de reprises pop rock de THOREY EN PLAINE qui a vocation à animer tous types de soirées, concerts ou repas dansant.

Avec plus de 10 ans d'existence, environ 120 concerts au compteur, des contrats sans cesse renouvelés partout où il passe, 7 ans de fidélité pour l'animation du bal du 13 juillet de Thorey, le petit groupe de quartier a bien grandi, et nous tenions à vous en remercier. Depuis 2007, Ecluse 67 est aussi une association L 1901 ayant pour but l'aide au développement, à la promotion et à la production des musiciens de l'orchestre ECLUSE 67 et des orchestres de THOREY EN PLAINE.

Notre site internet :

www.ecluse67.fr

Retrouvez nous aussi sur Facebook :

www.facebook.com/ecluse67

N'hésitez pas à nous contacter !

Christophe Rougelin : 03.8039.86.43
Lucien Pedicone : 03.80.39.88.21
Par email : ecluse67@free.fr ■



AMNE'ZIK



AMNE'ZIK est un groupe de musique reconnu de la région dijonnaise (la plupart des membres habitent à Thorey en Plaine), spécialisé dans les reprises Pop/Rock/Soul pour concerts Live. (Pubs, Piano Bars, Restaurants, Vin d'Honneur, Evénements Culturels, Fêtes diverses mais aussi pour vos soirées Privées.) Amné'Zik se produit régulièrement dans les plus beaux Pianos/Bars et Restaurants Dijonnais, et se déplace dans un rayon de 60 km autour de Dijon. Vous pouvez suivre notre actualité sur Facebook: Amné'zik Dijon. ■



MENUISERIE – EBENISTERIE

BOURION FRERES

Fabrication artisanale sur mesure

16, rue de la Plucharde 21110 Bretenière
tél : 03-80-51-14-74 fax : 03-80-51-03-70
email : bourionfreres@wanadoo.fr



Rue Lavoisier Z.I.
21701 NUITS SAINT GEORGES
Tél: 03 80 61 32 00 Fax: 03 80 61 34 09

Civisme

Bricoler chez soi

Travaux de bricolage et de jardinage :
Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, (tels que des tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses etc.) ne peuvent être effectués que :

Les jours ouvrables de :

8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30

Le samedi de :

9h à 12h et de 15h à 19h

Les dimanches et jours fériés de :

10h à 12h seulement

Arrêté Municipal du 22 novembre 1995 et Arrêté Préfectoral du 16 juin 1999

Le savoir vivre

D'une manière générale, il est important pour la vie sociale de notre village de respecter les règles classiques de savoir-vivre, notamment :

- Eviter les **bruits de moteurs excessifs** et répétitifs en période diurne et nocturne ;
- Prendre toutes les mesures pour éviter les **aboiements des chiens** conformément à l'article 5 de l'arrêté préfectoral du 16 juin 1999 ;
- **Aucun animal ne doit divaguer sur la voie publique**, il doit être tenu en laisse. Ceux potentiellement dangereux doivent être muselés ;
- Prendre les dispositions pour **ramasser les déjections des animaux** lors de leurs promenades quotidiennes ;
- Prendre les dispositions pour **éviter les odeurs excessives** et/ou anormales qui peuvent importuner le voisinage ;
- **Respecter les stationnements** des véhicules en utilisant d'abord les places dédiées dans chaque propriété et en se garant correctement et strictement sur les parkings extérieurs prévus à cet effet ;
- S'assurer que toutes les activités de loisirs s'effectuent dans le **respect des règles de sécurité.** ■

Distributrice de bien-être



Créer une société est toujours un défi. Réputée depuis 1996 pour ses produits d'aliments de bien-être, la société KRISS-LAURE offre aussi la possibilité de devenir entrepreneur.

Sandra LANDRÉ n'a pas hésité. Elle est aujourd'hui un lien incontournable pour tous ceux qui ont envie de retrouver un équilibre et un bien-être alimentaire : elle s'est lancée dans la distribution de produits diététiques KRISS-LAURE.

Elle organise des rencontres d'information, dispense ses conseils et assure un suivi personnalisé. Vos objectifs minceur et bien-être sont également les siens. N'hésitez pas vous aussi à la contacter pour en savoir plus, ou à venir à ses rencontres « découverte ».



**Communiqué de presse
dans le magazine Femme Actuelle
et spot publicitaire sur RTL**

**KRISS-LAURE : un esprit d'équipe
Soyez indépendant, mais jamais seul !**

Sandra LANDRÉ, 27 Impasse de la Grande Fin, THOREY EN PLAINE, 06.21.04.53.40.



Merci à nos annonceurs

financeurs

Consultez leurs annonces

La clef des champs	page 4
A.M.R	page 6
RDLS automobile	page 7
Dorgat	page 8
Cyril Coghetto signalisation	page 9
Atac	page 12
Weldom	page 12
Saur	page 15
Bliss Coiffure	page 17
A corps naturel	page 17
La Caravella.....	page 18
Boulangerie Thorey-Flaure	page 18
Bureau Vallée.....	page 20
Avenir Bureautique.....	page 20
B.O.S.S	page 20
Yves Jandot.....	page 20
Imaginarium	page 21
Nenuphar	page 21
Aubry Fixin	page 21
SAS Pedron	page 22
Bourion Frères.....	page 25
Noirot	page 25
Kriss-Laure.....	page 26
La Dame d'Aquitaine	page 26
Chanterault	page 28

Renseignements

Mairie	03.80.79.12.79.	SAMU / Urgence	15
Bibliothèque	03.80.39.84.77.	Pompiers	18
Ecole de Thorey en Plaine	03.80.79.19.80.	Police secours	17
		Gendarmerie Genlis	03.80.47.98.40.
UFCV	03.81.52.56.80.	Connaître la pharmacie de garde	3237
Périscolaire	06.14.02.23.53.		
Relais Petite Enfance	03.80.72.63.29.		
SMICTOM (collecte des déchets)	03.80.37.84.85.	Drogue, alcool, tabac Info Service	113
Intercommunalité Genlis	03.80.37.70.12.	Allo Enfance Maltraitée	119
Maison de l'emploi	03.80.37.11.05.	SIDA Info Service (appel gratuit)	0800.36.66.36.
Trésor Public Genlis	03.80.37.70.53.	Croix Rouge Ecoute	0800.85.88.58.
Préfecture Côte-d'Or	03.80.44.64.00.	Centre Anti Poisons	03.80.29.37.97.
Conseil Régional	03.80.44.33.00.	Alcooliques anonymes (24/24)	03.80.30.27.00.
Conseil Général	03.80.63.66.00.	Accueil d'urgence Femmes / Familles	03.80.71.56.91.
		Accueil d'urgence Hommes / Femmes	03.80.71.16.39.
SAUR (eau et assainissement)	03.70.48.80.00.		
Dijon Habitat(logement social)	03.80.71.84.00.		
ORVITIS (logement social)	0810.021.000.		
ERDF Dépannage	09.726.750.21.		
France TELECOM Dépannage	0800.10.14.21.		
GDF Dépannage	0810.433.021.		
GRDF Urgence Gaz	0800.473.333.		

ROUVRES THOREY TAXI

Didier CHANTERAULT

06.08.62.39.66

Tous transports sur réservation

2 véhicules conventionnés CPAM

dont 1 véhicule 9 places

Communes de stationnement
ROUVRES et THOREY

Siren 398 452 102 RM 21

TVA FR 01 398 452 102

Site internet utile :

Commune de Thorey en Plaine
www.thoreyenplaine.fr

École de Thorey en Plaine
ecoledethorey.free.fr

Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise
(intercommunalité)
www.plainedijonnaise.fr

Administration française et démarches en ligne
www.service-public.fr

Conseil Régional de Bourgogne
www.cr-bourgogne.fr

Conseil Général de Côte-d'Or
www.cg21.fr ■